

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

## **DEUXIÈME PUBLICATION**

- Raison sociale (nom) et siège de l'association dissoute:
  Groupe de skieurs de la section des Diablerets du Club Alpin Suisse en liquidation, Lausanne
- 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
- **3.** Date de la décision: 06.11.2008
- 4. Echéance de préavis des créances: 07.06.2010
- 5. Adresse pour la déclaration des créances: Groupe de skieurs de la section des Diablerets du Club Alpin Suisse en liquidation, Rue Beau-Séjour 24, 1003 Lausanne
- **6. Indication**: Il est instamment demandé aux créanciers de l'association dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 du Code des obligations Etude de MMes André Corbaz et Jean-Luc Marti, notaires 1003 Lausanne

05619700

